



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

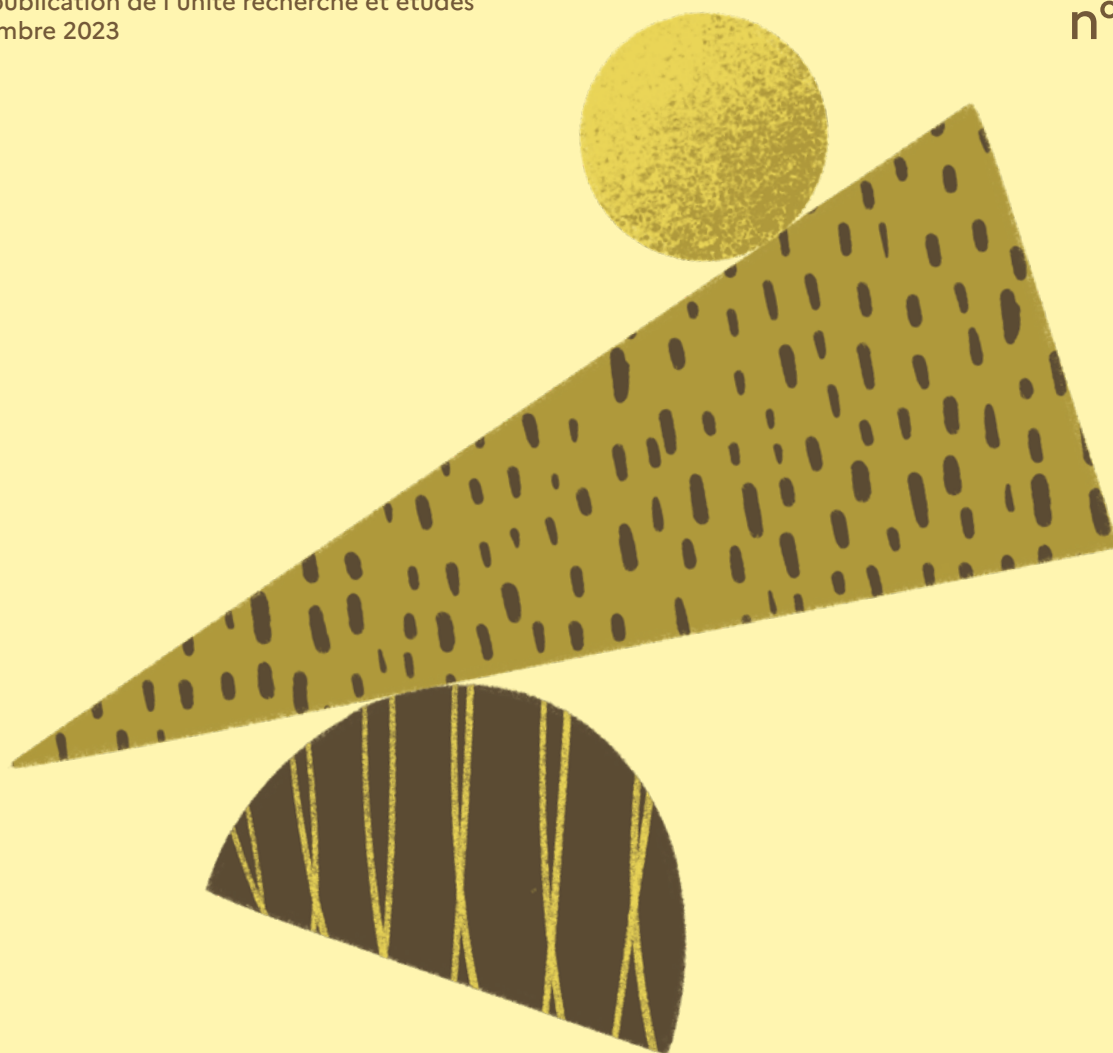
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décodages

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

Une publication de l'unité recherche et études
Décembre 2023

n°4



Formation, titularisation, carrière ?
Devenir professionnel à la Protection
judiciaire de la jeunesse

Méthodologie ↓

C'est dans le contexte d'une évolution des formations initiales à la PJJ, avec une réforme des arrêtés prévue en 2020, que cette étude a été réalisée auprès des éducateurs et des directeurs des promotions 2016-2018. Ceux-ci ont donc suivi à l'époque une formation en 24 mois (elle est désormais de 18 mois).

Élaborée à partir d'un cadre théorique issu des sciences de l'éducation, et plus spécifiquement de la formation des adultes, l'étude se réfère au concept de professionnalisation qui interroge l'articulation entre le monde du travail et le champ de la formation.

Elle s'appuie sur l'analyse de données qualitatives, provenant des verbatims d'un questionnaire diffusé auprès des néo-titulaires 2016-2018 et de 16 entretiens semi-directifs, effectués entre 12 et 18 mois après leur titularisation, auprès des volontaires (11 éducateurs et éducatrices ; et 5 directeurs et directrices). Leurs discours mettent en exergue ce qu'ils ont vécu et éprouvé pendant leur formation initiale puis lors de leur première année de prise de fonction. À partir de leur propos, nous avons dégagé plusieurs axes d'analyse et les avons croisés aux enjeux de la formation des adultes, à savoir l'alternance, la professionnalisation et le développement professionnel.

Profil des promotions

Directeurs et Directrices

18 stagiaires
4 hommes
et 14 femmes

Modalités de recrutement
7 concours externe,
9 concours interne,
2 par le 3^e concours

Éducateurs et Éducatrices

129 stagiaires
41 hommes
et 88 femmes

Modalités de recrutement
104 concours externe,
17 concours interne,
8 par d'autres modalités de recrutement.

Nous notons qu'avant leur entrée en formation, une partie des néo-titulaires ont déjà eu des expériences professionnelles à la PJJ ou dans d'autres structures de travail social. Cette diversité de profils contribue à avoir une pluralité de regards et d'analyses sur le début de leur parcours professionnel à la PJJ.

Cette étude exploratoire sera complétée par d'autres études à venir sur l'observation des dispositifs de formation. Des données socio-démographiques plus complètes permettront d'améliorer la connaissance des publics formés à la PJJ et de leurs parcours professionnels.

« La formation inclut cette dimension qui est celle d'un travail sur soi [...]. Cette dimension est propre à chacun, profondément liée à chaque histoire et à chaque parcours personnel.¹⁴ »

Un an après leur prise de fonction, les discours des néo-titulaires quant à leur avenir professionnel diffèrent. Certains n'envisagent pas de changement dans l'immédiat, ils apprécient leur métier, leur cadre de travail et estiment qu'ils peuvent encore développer de nouvelles expériences et compétences. D'autres projettent assez vite une mobilité vers un autre service de la PJJ : pour un rapprochement familial, pour que leur fonction corresponde davantage à la représentation qu'ils se font de leur métier ou pour avoir d'autres conditions de travail. Majoritairement, les néo-titulaires rencontrés privilégient une mutation vers le milieu ouvert.

« Je pense que l'hébergement ça va un temps, après, je pense qu'à un moment donné cela peut devenir difficile et compliqué. Donc, après, du milieu ouvert, peut-être, pourquoi pas [...] quand on commence à faire sa vie quelque part, on n'a pas forcément envie de redéménager je ne sais pas où... je ne me pose pas trop toutes ces questions, je vois un peu au jour le jour et je vais voir comment cela va évoluer [...]. Après, il y a des formations, voilà plus me spécialiser dans de l'addiction, des choses comme ça, mais il n'y a rien de défini. »

[une éducatrice](#)

Ce qui est plus surprenant, ce sont les propos des néo-titulaires qui se projettent déjà vers un ailleurs professionnel, qu'il soit hors de la PJJ ou sur des fonctions totalement différentes. À travers cela, ils expriment leur souhait de toujours avoir de la motivation pour le métier qu'ils exercent.

« Honnêtement, je pense que je ferai 5 ans à la PJJ et que je partirai après, parce que je n'ai pas envie d'être résigné, j'ai toujours envie d'avoir ce côté révolté, et j'ai peur qu'avec le temps, on se résigne [...]. Je pense qu'en allant voir un peu ce qui se passe ailleurs, ça permet aussi de relativiser sur sa propre administration, ça ne veut pas dire que je ne reviendrai pas, ça veut dire que j'ai envie d'aller voir ailleurs. »

[un directeur](#)

Les résultats de cette étude démontrent qu'à chaque étape du processus de professionnalisation, la formation prend une place centrale dans les propos des néo-titulaires rencontrés. Elle est perçue comme une réponse pour préparer les professionnels à la complexité des métiers et des situations, et comme une modalité pour envisager des perspectives d'avenir.

« C'est important... d'avoir un horizon, d'avoir des formations, contacter d'autres horizons, évoluer au sein du boulot. »

[une éducatrice](#)

Notes ↓

9 — « Les savoirs d'altérité exigent une régulation de la distance aux événements, la nécessité de "se déplacer" en laissant à l'autre un espace pour évoluer. » Cifali M. « Démarche clinique, formation et écriture », in : Paquay L., Altet M., Charlier E., et Perrenoud P. (dir.), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, De Boeck Supérieur, p. 145-161, 1996.

10 — L'évaluation des stages, les notes obtenues et l'ensemble du parcours valident la formation.

11 — Perez-Roux T., Lanéelle X., « Les enseignants débutants du secondaire : expérience, tensions, épreuves », in : Ade D., Piot T. (dir.), *La formation entre universitarisation et professionnalisation. Tensions et perspectives dans des métiers de l'interaction humaine*, PURH, p. 21-43, 2018.

12 — « Le fait d'attribuer un caractère professionnel à l'activité d'un stagiaire revient à identifier des savoirs en cours de construction ou déjà incorporés qui demandent encore d'être reliés à d'autres composantes identitaires, sociales, institutionnelles. » Jorro A., *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?*, De Boeck Supérieur, p. 7-16, 2011.

13 — « "Silencieux" est plus juste, en effet, qu'"invisible", à cet égard, ou plutôt en dit plus. Car non seulement cette transformation en cours, on ne la perçoit pas, mais elle s'opère elle-même sans crier gare, sans alerter, "en silence". » Jullien F., *Les transformations silencieuses*, Grasset, 2009.

14 — Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Dunod, 1999.

